



DOSSIER BOURSE CROUS

Uniquement si vous êtes boursier et cela quel que soit l'échelon de votre bourse, y compris l'échelon 0, votre notification est à transmettre à l'ESCOM pour la validation auprès du CROUS d'Amiens.

Merci de nous retourner votre notification de bourse **avant le 27 juillet 2020**.

Si, à cette date, vous n'avez pas votre notification (provisoire ou définitive) en votre possession, vous pourrez nous la transmettre dès que possible.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEPRETRE (tél : 03.44.23.88.16)